

Programme de formation au permis B

Le parcours de formation élaboré par l'auto-école La Tremblade comprend 5 étapes issues des textes réglementaires et légaux.

L'auto-école La Tremblade s'engage à dispenser une formation conforme à la réglementation telle que décrite dans l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire.

L'auto-école La Tremblade s'engage à mettre en œuvre toutes les compétences et moyens nécessaires pour que l'élève atteigne le niveau de compétence requis.

Les cours théoriques et les cours pratiques sont dispensés par des personnes titulaires de l'autorisation d'enseigner validée et correspondant à la catégorie de permis préparée.

Le programme de formation comprend quatre chapitres :

1. Cours théoriques
2. Cours pratiques
3. Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC
4. Conduite supervisée

1. Cours théoriques

Les cours théoriques comprennent la formation au code de la route et à la sécurité routière. Des cours collectifs dispensés par un moniteur se déroulent dans les locaux de l'auto-école.

Les horaires de ces cours sont affichés et visibles à l'extérieur des locaux.

Des séances d'entraînement sont programmées.

Des cours et des séries de questions par thèmes sont mis à disposition par l'intermédiaire de sites internet. Les moniteurs ont accès à la traçabilité d'emploi pour chaque élève.

Lors de l'examen du code de la route, les questions sont répertoriées en fonction de 9 thèmes que l'élève doit maîtriser. (Voir programme détaillé des cours)

Les 10 thèmes du Code de la route (*le détail du programme est donné en annexe 1 de ce document*) :

- L. Dispositions légales en matière de circulation routière
- C. Le conducteur
- R. La route
- U. Les autres usagers de la route
- D. Réglementation générale et divers
- A. Porter secours

Ce document est à l'usage unique de l'auto-école FIRST - Il ne peut être ni copié ni diffusé sans son autorisation.

P. Précautions nécessaires en quittant son véhicule

M. Eléments Mécanique et autres équipements liés à la sécurité

S. Equipements de sécurité des véhicules

E. Utilisation du véhicule et respect de l'environnement (écomobilité et écoconduite)

Suivi pédagogique de la formation théorique

A chaque cours théorique, collectif ou individuel, les thèmes abordés sont répertoriés pour chaque élève dans le fichier de suivi pédagogique des cours de code de la route et des thèmes de la sécurité routière.

Ce fichier permet de vérifier l'assiduité de chacun des élèves.

Son niveau de connaissances acquises est relevé sur le site d'entraînement en ligne et sur le relevé des exercices réalisés en salle.

2. Cours pratiques

Certains éléments de la formation initiale, notamment les contenus prévus à la première étape du programme de formation, peuvent être enseignés en dehors de la circulation (piste, aire fermée à la circulation, parc de stationnement, simulateur homologué).

La durée d'une leçon de conduite au volant ne peut excéder deux heures consécutives et l'interruption entre deux leçons de conduite doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit :

- o 10 min d'installation, évaluation statique et dynamique et détermination de l'objectif
- o 40 min de conduite effective pour la réalisation des objectifs définis
- o 10 min d'évaluation, bilan et commentaires pédagogiques

Les commentaires pédagogiques comprennent :

- o La validation éventuelle des objectifs ;
- o Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage ;
- o La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

Suivi pédagogique de la formation pratique

Le détail du programme de formation initiale et des différentes étapes enseignées et évaluées est donné dans le livret d'apprentissage.

Chaque séance pratique donne lieu à une évaluation. L'établissement tient l'élève informé de sa progression.

L'enseignant procède aux évaluations prévues dans le livret d'apprentissage. Ces évaluations visent d'une part, à valider séparément les objectifs pédagogiques contenus dans chaque étape de la formation et d'autre part, à valider de façon globale chaque étape que comporte la formation initiale.

L'enseignant retrace la progression sur la fiche de suivi de formation conforme au modèle défini par le ministère chargé des transports et veille à ce que le livret d'apprentissage soit correctement renseigné par l'élève.

La fiche de suivi est archivée aux fins de vérifications administratives et conservée pendant 5 ans par l'établissement.

Dans le cadre de la formation, l'auto-école La Tremblade développe les quatre grands axes suivants :
(Le détail du programme de formation à la conduite est donné en annexe 2 de ce document)

- Apprendre à maîtriser un véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Apprendre à maîtriser son véhicule dans un trafic normal.
- Circuler dans des conditions difficiles et apprendre à partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite sûre, autonome et économe.

3. Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Pour suivre une AAC, de nombreux critères doivent être réunis mais ses avantages sont conséquents, notamment en termes de sécurité et de maîtrise.

Pour s'inscrire à l'Apprentissage anticipé de la conduite en école de conduite, il faut :

- ✓ Être âgé de 15 ans ou plus ;
- ✓ Avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du véhicule.

Pour commencer la conduite accompagnée, il faut :

- ✓ Avoir réussi le **code de la route** ;
- ✓ Avoir suivi une **formation pratique de 20 heures minimum** avec un enseignant de l'école de conduite ;
- ✓ Avoir bénéficié d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière qui se matérialise par la remise de l'attestation de fin de formation.

Les avantages de l'Apprentissage anticipé de la conduite sont de :

- De réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- De commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- D'acquérir de l'expérience de conduite ;
- De passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi. En revanche, il n'est possible de conduire seul qu'à partir de 18 ans ;
- D'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel ;
- Souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

Qui peut être accompagnateur ?

L'accompagnateur doit :

- ✓ Être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ;
- ✓ Avoir obtenu l'accord de son assureur ;
- ✓ Être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite.

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

Comment se déroule l'Apprentissage anticipé de la conduite ?

La conduite avec l'accompagnateur se déroule sur une durée d'**au moins un an et une distance parcourue de 3 000 km minimum**.

Cette période débute par un rendez-vous préalable et est ponctuée de deux rendez-vous pédagogiques obligatoires.

- Le rendez-vous préalable a lieu en présence de l'enseignant et du futur accompagnateur, au moment où l'enseignant estime que l'élève est prêt à conduire avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.
- Le 1er rendez-vous pédagogique a lieu entre quatre et six mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale. C'est généralement un rendez-vous collectif avec d'autres élèves et leurs accompagnateurs.
- Le 2e rendez-vous pédagogique a lieu après 3 000 km parcourus.

Lors de ces rendez-vous pédagogiques, animés par un enseignant de la conduite, les élèves sont invités à échanger sur leurs premières expériences et sur des thèmes de sécurité routière. Une phase de conduite est également prévue pour mesurer les progrès réalisés par l'élève et apporter les conseils nécessaires pour continuer la conduite accompagnée dans de bonnes conditions.

À savoir

Pour les jeunes âgés de moins de 16 ans, la copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption n'est pas requise pour l'inscription.

Toutes les règles du code de la route doivent être respectées par vous comme par votre accompagnateur.

Mais en plus :

- Vous ne pouvez pas conduire en dehors des frontières nationales ;
- Vous devez respecter les limitations de vitesse qui s'appliquent aux conducteurs novices.

Attention : en conduite accompagnée, ayez toujours avec vous le formulaire de demande de permis de conduire ou sa photocopie, le livret d'apprentissage et le document d'extension de garantie de l'assurance. Seul le formulaire de demande de permis de conduire permet de justifier de la situation d'apprentissage de la conduite, en cas de contrôle par les forces de l'ordre.

4. La Conduite Supervisée

Depuis le 1er Avril 2010, cette formule permet d'acquérir davantage expérience au volant à moindre coût. Le principe : une nouvelle offre plus souple que l'AAC.

A l'issue de votre formation pratique, si vous optez pour la conduite supervisée, vous effectuerez un rendez-vous préalable (d'une durée de 2h) à l'auto-école avec votre accompagnateur.

Après validation votre accompagnateur titulaire de 5 années de permis en continu prendra le relais pour faire conduire le candidat sans obligation de temps ou de kilométrage (ce qui fait l'attrait de cette nouvelle formule).

Quand le niveau de conduite est atteint : retour à l'auto-école pour convenir des modalités en vue de l'examen pratique.

Attention : contrairement à l'AAC, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposeront de 6 points sur leur permis et doivent attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12.

5. Particularité du permis B78, boîte automatique.

Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales, sont autorisés à conduire un véhicule à changement de vitesses manuel relevant de cette même catégorie à condition de suivre une formation spécifique définie par l'arrêté du 14 octobre 2016.

La formation peut être suivie à partir de trois mois après l'obtention de la catégorie B78.

Le respect de cette condition est vérifié, lors de l'inscription de l'élève, par un représentant de l'établissement assurant la formation.

La formation, d'une durée de sept heures, est pratique et individuelle. Les apports théoriques, en lien avec la pratique, peuvent être enseignés dans le véhicule.

Le détail de la formation est donné en annexe 3

A l'issue de la formation, une attestation est fournie par l'auto-école. Le suivi de la formation autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie B du permis de conduire à changement de vitesses manuel uniquement lorsque le conducteur est en possession du titre définitif de conduite correspondant.

Annexe 1

L. Dispositions légales en matière de circulation routière

La signalisation.

La vitesse

Les règles sur les placements

Les règles sur les croisements

Les règles sur les dépassements

Les règles sur les arrêts et les stationnements

C. Le conducteur

Le temps de réaction du conducteur – ses limites

Les distances de sécurité en conduite

Le rôle et l'importance du regard

P. Précautions nécessaires en prendre et en quittant le véhicule

Connaître les précautions pour prendre sa voiture

L'importance de l'installation au poste de conduite

Les précautions pour quitter son véhicule

D. Réglementation générale et divers

Les équipements et documents.

Le permis à points.

L'installation des passagers dans le véhicule.

Le chargement du véhicule.

S. Equipements de sécurité des véhicules

Les systèmes de sécurité du véhicule

M. Mécanique et sécurité des véhicules

Le fonctionnement du véhicule

Les commandes, les feux et les voyants

L'entretien

R. Circulation sur la route

La circulation sur les autoroutes

La circulation dans les tunnels

La traversée des passages à niveau

La circulation sur des zones de travaux et en cas d'intempéries

U. Les autres usagers de la route (partage de la route)

Les usagers vulnérables (piétons, deux roues)

Les autres usagers de la route : Les camions, les transports en commun, les véhicules d'interventions.

E. Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement (écomobilité et écoconduite)

A. Porter Secours

Le constat amiable

Ce qu'il faut faire

Protéger le lieu de l'accident

Alerter les secours en cas d'accident

Les gestes de premiers secours en cas d'accident

Les gestes de premiers secours à effectuer si l'on a une formation

Les gestes qui ne demandent pas de formation

Ce qu'il ne faut pas faire

Programmes de la formation permis B

Apprendre à maîtriser un véhicule dans un trafic faible ou nul

Leçon type	Objectifs	Sous-titre	Contenu
Le véhicule	Découvrir les principaux composants ainsi que les commandes du véhicule, afin de réaliser les vérifications intérieures et extérieures.	Les organes Les commandes intérieures Tableau de bord Les vérifications	Moteur, transmission, freins, direction, roues, suspensions. Volant, pédales, levier de vitesse, frein. Les différents voyants Intérieures / Extérieures
Installation	Apprendre à entrer et à s'installer devant le volant. Apprendre également à sortir du véhicule.	Précautions Les différents réglages Sécurité Méthode	Eléments extérieurs Siège volant rétroviseurs Ceinture, conducteur et passagers, bagages,
Trajectoires	Apprendre à tenir, à tourner le volant correctement ainsi qu'à maintenir sa trajectoire.	Manipulations	Différentes lignes droites et virages. Différents déplacements des mains. Rôle du regard
Départ/arrêt	Savoir démarrer et s'arrêter sans représenter de risques pour les autres usagers de la route.	Procédures démarrage Configuration terrain Procédure d'arrêt	Antivol, espace extérieur, mise en fonctionnement moteur, calage. Plat, descente montée Choix d'emplacement.
Usage des pédales	Doser convenablement l'accélération et le freinage à des allures différentes.	L'accélération Le freinage	Plat, descente montée Plat, descente montée, frein moteur
Boite de vitesses	Utiliser correctement la boîte de vitesses.	Principe Manipulations	Fonctionnement Monter et rétrograder les vitesses. Choix de rapport de vitesse

Leçon type	Objectifs	Sous-titre	Contenu
Trajectoires véhicule	Guider le véhicule en avant en ligne droite et en courbe en modifiant son allure et sa trajectoire.	Manipulations	Maintien Contrôle Adaptation regard/trajectoire Adaptation allure/trajectoire
Environnement routier	Récolter des informations autour de soi et avertir les autres usagers.	Regard Avertissements des usagers	Mobilité et utilisation des rétroviseurs Angles morts Différents feux et avertisseur sonore
Marche arrière	Réaliser une manœuvre de marche arrière ainsi qu'un demi-tour.	Manœuvres	Différents types.

Apprendre à maîtriser son véhicule dans un trafic normal

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Signalisation routière	Comprendre et identifier la signalisation routière ainsi que les indices utiles à la conduite et savoir en tenir compte.	Signalisation Indices	Recherche et reconnaissance. Recherche et prise en compte
Placement véhicule	Positionner idéalement le véhicule sur la voie et choisir la bonne file de circulation	Voie de circulation Spécificités	Marquage au sol Positionnement et voie Voies de bus, etc.
Allures	Adapter son allure en fonction des situations.	Environnement Capacités Règlementation	Lieux, reliefs, visibilité, météo. Autres usagers Conducteur, véhicule Signalisation, code
Changement de direction	Tourner vers la droite ou la gauche en agglomération.	Environnement Avertissements des usagers	Signalisation, autres usagers, Priorités. Clignotants

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Intersections	Détecter, reconnaître et franchir les intersections en adoptant le bon régime de priorité.	Environnement Avertissements des usagers Sécurité	Détection, Identification Visibilité Clignotants Allure et placement véhicule
Rond-point	Traverser des ronds-points et des carrefours à sens giratoire.	Environnement Avertissements des usagers Sécurité	Détection, Identification Visibilité Clignotants Allure et placement véhicule
Arrêt/stationnement	Apprendre à s'arrêter et à se garer.	Différents types de stationnement Arrêt de précision	Epi, bataille, créneau

Circuler dans des conditions difficiles et apprendre à partager la route avec les autres usagers

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Distances de sécurité	Evaluer et tenir les distances de sécurité.	Théorie Evaluations	Importances des distances de sécurité Types de véhicules Vitesses, distances latérales et longitudinales
Croisement et Dépassements	Réaliser des croisements et des dépassements. Être soi-même dépassé.	Gabarit Règlementation Pratique Autres usagers	Largeur hauteur longueur Croisements, dépassements Décision, capacité d'accélération, se rabattre. Faciliter le dépassement

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Virages et déclivités	Conduire dans des virages et dans des déclivités.	Signalisation Difficultés virages Risques	Identification, compréhension Rayon, profil, visibilité, revêtement. Regard allure Freinage, force centrifuge Echauffements frein et frein moteur
Comportement	Apprendre les spécificités des autres usagers et savoir se comporter respectueusement à leur égard.	Les autres usagers Comportement	Piétons, deux-roues, véhicules lents transport en commun et véhicules d'intervention Courtoisie
Voie rapide	Apprendre à s'insérer, à circuler dans une voie rapide, ainsi qu'à en sortir.	Autres usagers Signalisation Sécurité	Distance, vitesse, intervalles Clignotants, Angles morts, rétroviseurs Voies accélération et décélération.
Circulation dense	Suivre file de véhicules et conduire dans une circulation dense.	Position Sécurité	Choix de file, changement de direction Distances, anticipation.
Les motocyclistes	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.	Règlementation Particularités Sécurité	Circulation inter-files Vitesse, encombrement, visibilité Changement de file
Conditions dégradées	Conduire en situation d'adhérence et de visibilité réduite.	Risques Equipements	Météorologiques, Nuit Adaptation d'allure. Pneus, etc.

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Infrastructures particulières	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que tunnel et ponts, passages à niveau, etc.	Règlementation Sécurité	Signalisation spécifique Risques Réaction en cas de panne, incendie, accident

Pratiquer une conduite sûre, autonome et économe

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Itinéraire	Suivre un itinéraire donné de façon autonome.	Maîtrise	Connaître, lire et interpréter la signalisation de direction. Suivi et modification de l'itinéraire.
Les voyages	Préparer un voyage longue distance en autonomie et le réaliser.	Préparation Sécurité	Carte Applications logicielles Informations sur le parcours. Timing Vérifications nécessaires (pneus, feux, niveaux, etc.)
Facteurs de risque	Apprendre les principaux risques au volant et les recommandations à appliquer pour les éviter.	Santé Distracteurs Autres	Fatigue, alcool, stupéfiants, médicaments, âge. Téléphone, habitudes Vitesse

Leçon type	Objectifs	Sous-Titre	Contenu
Accident	Savoir quoi faire en cas d'accident : protéger et secourir les victimes, alerter les secours.	Comportement Règlementation Administratif	Protéger, alerter, secourir. Délit de fuite, non-assistance. Constat amiable.
Aides à la conduite	Connaître les différentes aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).	Equipements	Connaissance Utilisation Avantages Risques
Entretien	Savoir entretenir son véhicule, le dépanner ou encore savoir identifier les situations d'urgence.	Contrôles Maintenance Compétences Urgences	Niveaux, pneus, etc. Entretien régulier Changement roue, ampoule, fusible, batterie, Batterie avec autre véhicule Freinages, dérapages, Dégagement chaussée Remorquage Réaction en cas d'incendie de tunnel.
Ecologie	Pratiquer l'écoconduite.	Risques Solutions	Pollution, consommation Etat véhicule, chargement conduite, climatisation, arrêts prolongés, informations routières, différents types de véhicule

ANNEXE 4

PROGRAMME DE LA FORMATION

POUR LA TRANSITION
DU PERMIS B78 (boîte automatique)
AU PERMIS B (Boîte manuelle)

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Conditions d'organisation de la formation

La formation est d'une durée de sept heures. Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé.

Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installée à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite. La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans les situations et conditions de circulation variées.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite. Structure et contenu de la formation Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule. Elle comprend deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.